



Le Lien des Vallées

n°81 — janvier 2026

Le mot de la Présidente



Tout d'abord, en ce début d'année, permettez moi de vous souhaiter, avec tous les administrateurs bénévoles de votre Association une très belle année 2026 ; qu'elle vous apporte à tous et à tous vos proches le meilleur pour tous vos projets.

Avec le début d'année démarre comme habituellement notre envoi d'appel à cotisation. Plus que jamais, en ces temps troublés, il est important que nous fassions entendre notre voix de familles et proches de personnes en situation de handicap. Ce n'est qu'en restant nombreux, soudés, unis par la cause commune qui nous anime, que nous pourrons être entendus. Merci à vous de répondre favorablement à cet appel.

2026 sera également une année importante pour les personnes accompagnées par notre association et leurs familles en termes d'accès à la citoyenneté :

- en mars aura lieu le renouvellement des Conseils de la Vie Sociale sur tous les pôles. Cette instance, réglementée par décret, est importante ; elle permet aux personnes accompagnées et à leurs familles de représenter leurs pairs et de traiter de nombreux sujets qui concernent la vie et les projets des pôles. Il est donc important pour vous de vous engager dans ces Conseils.
- en mars également se tiendront les élections municipales ; outre le fait que les personnes accompagnées par l'Apei voteront de façon importante et pour certaines d'entre elles pour la première fois, ce sera l'occasion pour notre Association de rencontrer nombre de candidats, de les sensibiliser au handicap, à l'inclusion, de leur donner des exemples d'initiatives inspirantes mises en œuvre par les communes en partenariat avec notre Association, d'autres partenaires du réseau Unapei et d'autres acteurs locaux.

Ensemble, faisons de ces élections un temps fort d'engagement pour le vivre-ensemble.

Anne-Marie DEVILLE

Le handicap, révélateur de notre pacte social

Chaque année, la Loi de Financement de la Sécurité sociale (LFSS) fixe les grandes orientations budgétaires de notre modèle social. Derrière des tableaux de chiffres parfois abstraits, ce sont pourtant des choix de société qui se dessinent. La LFSS pour 2026 ne fait pas exception. Dans un contexte de fortes contraintes financières, elle pose une question centrale : comment la Nation protège-t-elle ses citoyens les plus vulnérables, et notamment les personnes en situation de handicap ?

La LFSS pour 2026 organise le financement de la Sécurité sociale : assurance maladie, prestations familiales, retraites, mais aussi accompagnement de l'autonomie. Elle vise un double objectif :

- Maîtriser un déficit social persistant,
- Maintenir les prestations essentielles dans un contexte de vieillissement de la population et d'augmentation des besoins médico-sociaux.

La manière dont une société traite la question du handicap est souvent révélatrice de ses valeurs profondes. Avec la LLFS votée pour 2026, la France réaffirme son attachement à un système solidaire, mais montre aussi ses fragilités : notre modèle semble encore aujourd'hui tenir mais il est sous tension.

Pour les personnes en situation de handicap, la solidarité nationale ne doit pas être seulement un principe inscrit dans les lois, mais une réalité vécue au quotidien, dans l'accès aux droits, aux soins, à l'accompagnement et à la citoyenneté.

Le vote de cette LFSS 2026 ne marque ni rupture ni révolution pour le monde du handicap.

Si elle préserve l'existant, et nous devons bien reconnaître que cela est essentiel, cette nouvelle loi pose une question politique majeure : Jusqu'où notre Nation est-elle prête à investir pour garantir l'égalité et la dignité des personnes en situation de handicap ?

Un débat qui dépasse largement les chiffres, et qui engage notre vision collective de la solidarité.

Ce que la Loi de financement de la Sécurité sociale 2026 change concrètement pour les personnes en situation de handicap

Les droits existants sont maintenus : Les principales prestations liées au handicap (PCH, AEEH, financements des établissements et services médico-sociaux) continuent d'être financées. Il n'y a pas de recul majeur des droits et ceci garantit une certaine stabilité pour les personnes et les familles pour qui ces dispositifs restent le socle de la solidarité nationale ; ils permettent de compenser, au moins en partie, les conséquences du handicap dans la vie quotidienne.

Cependant, les acteurs du secteur, dont nous sommes, alertent : **les besoins augmentent plus vite que les moyens**. L'allongement de la durée de vie, la complexité des situations de handicap et les attentes légitimes en matière d'accompagnement individualisé mettent les structures sous pression.

La branche "autonomie" reste un pilier de la solidarité nationale

Le handicap n'est pas traité dans un texte spécifique, mais il est au cœur de nombreuses politiques financées par la Sécurité sociale, en particulier via la branche « autonomie ». La Sécurité sociale confirme son engagement en faveur de l'accompagnement de l'autonomie, en consacrant un budget spécifique aux politiques du handicap et de la perte d'autonomie.

Néanmoins, les tensions sont persistantes sur le terrain puisque faute de moyens suffisants pour répondre à l'ensemble des besoins, les délais d'accès à certains services (établissements, accompagnement à domicile, aides humaines) risquent de rester longs, voire de s'allonger dans certains territoires. De nombreux établissements et services accompagnant les personnes handicapées font face à des difficultés financières. Cela peut se traduire par des effectifs réduits, une charge accrue pour les professionnels et une qualité d'accompagnement sous tension. En effet, **un des angles morts de la LFSS 2026 concerne la situation financière des établissements et services accompagnant les personnes handicapées**. Comme notre association, beaucoup d'entre eux font encore face à la hausse des coûts (énergie, alimentation, transports), à des difficultés de recrutement et de fidélisation des professionnels persistantes .

Résultat : Des établissements en déficit, des listes d'attente qui s'allongent, et une tension croissante sur la qualité de l'accompagnement, une fatigue accrue des aidants familiaux...

La LFSS 2026 sécurise l'existant mais n'apporte pas de mesures structurantes nouvelles pour améliorer massivement le quotidien des personnes handicapées (accès aux soins, inclusion sociale, soutien renforcé aux aidants).

La LFSS 2026 évite le recul, mais ne permet pas encore le saut qualitatif attendu par les personnes en situation de handicap et leurs proches. La solidarité nationale est affirmée, mais elle reste fragile et sous contrainte budgétaire. Cette nouvelle LFSS laisse aussi un sentiment de **réponse incomplète** face aux défis que sont les nôtres aujourd'hui: inclusion réelle dans la société, accompagnement digne tout au long de la vie, reconnaissance du rôle des aidants, et sécurisation durable du secteur médico-social.

La LFSS 2026 illustre une **tension structurelle** de notre modèle social : **comment concilier l'exigence de rigueur budgétaire avec le principe fondamental de solidarité nationale ? Voici ce qu'en tant qu'Association militante, nous allons cette année devoir nous efforcer de réaliser. Pour cela, nous sommes convaincus qu'ensemble nous pouvons faire bouger les lignes, qu'ensemble nous pouvons faire que SOLIDARITE , PACTE SOCIAL ne soient pas que des mots mais aussi et surtout les socles d'une façon de mieux VIVRE ENSEMBLE. Une jolie résolution pour 2026 !**

Les Festivités



Repas dansant Halloween



Vendredi 10 octobre s'est tenu le cross du collège de Boëge,

auquel nous avons été chaleureusement invités à participer.

Cinq résidents de l'EAM des Narcisses, accompagnés par l'Association ADRET, ont ainsi pris le départ de la course.

Vingt-cinq élèves volontaires de troisième ont assuré le rythme de l'épreuve, pour le plus grand plaisir de nos résidents.

En amont, une journée de sensibilisation au sport adapté avait été organisée, permettant à tous de mieux comprendre les enjeux de l'inclusion par le sport.

Un grand merci à Mme Rubin, professeure d'EPS, à ADRET, ainsi qu'à nos éducatrices sportives, pour ce beau moment placé sous le signe du sport et de la bonne humeur !



Jeudi 9 octobre Tournoi de pétanque inter-établissements

La 4ème édition de ce tournoi organisé par le Dispositif d'appui pour personnes handicapées vieillissantes (DAPHV) a eu lieu au boulodrome de Vongy. Dix équipes de boulistes issues d'Ehpad, résidences autonomie, foyers de vie et services de l'Apei se sont affrontées avec entrain et dans la convivialité.

Une nouvelle fois, la finale a été remportée par l'équipe SAVS/FH de l'Apei. Un temps de partage pour la remise des médailles et un goûter ont permis de poursuivre les échanges entre les milieux de la gériatrie et du handicap.

Une vingtaine de sportifs de La Ferme des Roches, La Licorne, Louis Rouge et Arpin ont fait de beaux efforts pour la randonnée aux Brasses !

Départ de Plaine Joux pour une belle rando, avec une superbe vue, pour pique-niquer à Ajon et enfin prendre un peu plus de hauteur pour les plus motivés ! Un temps parfait, des rencontres avec des animaux, de la bonne humeur, de beaux paysages et en bonus un peu de neige = combo parfait d'une journée réussie !



Rando - la pointe de Miribel !

Les jeunes des l'IME Tully et de Nous Aussi Vétraz Monthoux ont fait confiance à Dominique de [Agence Poudre d'Escampette](#) pour les faire passer au-dessus de la mer de nuage et atteindre le magnifique point de vue de cette pointe de Miribel !



Remise des talents du cœur à l'hôtel Hilton le 13 novembre

La collaboration avec le Hilton est née d'un lien entre une professionnelle de l'APEI et l'hôtel Hilton, permettant la mise en relation de Marie-Anne Bochaton et Margaux Gouchi. Le partenariat a débuté en novembre 2024 lors du DUODAY organisé sur une semaine, durant lequel 7 travailleurs ont été accueillis. À la suite de cette première expérience positive, il a été proposé d'organiser une journée d'immersion par mois, basée sur la constitution de binômes au sein de différents services de l'hôtel : Maintenance, Service étage, Service restauration et Cuisine



L'objectif de cette démarche n'est pas prioritairement l'insertion en milieu ordinaire, mais plutôt la découverte des métiers de l'hôtellerie. À ce jour, 17 travailleurs ont pu participer à ces journées sur 2025. Chaque personne a signé un contrat de mise à disposition (CMAD) pour la journée concernée. La sélection des travailleurs relève de l'ESAT, en s'appuyant sur les souhaits des personnes et leur projet personnalisé. En amont, Marie-Anne transmet à Margaux les profils proposés afin d'envisager d'éventuelles adaptations de poste. L'accueil des travailleurs

s'effectue avec le soutien de quatre professionnels du Hilton particulièrement impliqués : Laurent (service restauration), Yohan (maintenance), Nihada (cuisine), Hasija (service étage).

Chaque journée débute par un accueil convivial (café/viennoiseries), suivi de la mise en place des binômes. Le repas du midi est partagé avec l'ensemble de l'équipe. Cette expérience est très positive : elle a notamment permis à l'un des participants de réaliser un stage de deux semaines en restauration. Les travailleurs reviennent enthousiastes, heureux de découvrir l'univers de l'hôtellerie haut de gamme. L'objectif aujourd'hui est de pérenniser ce partenariat, d'une part en participant au prochain DUODAY, et d'autre part en maintenant la formule d'un vendredi par mois.

Ces échanges ont également encouragé les équipes à développer une identité visuelle du projet avec la création d'un logo et la réalisation d'un trophée par l'ESAT.

Le nom du projet, « Les Talents du Cœur », a été choisi collectivement par les équipes professionnelles.



Les DuoDays ont aussi eu lieu notamment avec les entreprises 1001 repas, Normal, Soxedo, Mgen, Lidl, et Evian Port De Plaisance.

Bravo et merci à tous.



La magie et l'esprit de Noël pour tous !

Le mot du Chef : Merci ! C'était le feu à La Braco'dîne pour notre repas de Noël ! Merci à vous, chers clients, d'avoir répondu présent. C'est grâce à vous que notre projet prend tout son sens. Je tiens surtout à féliciter publiquement notre équipe. Gérer un service complet demande beaucoup de concentration et d'efforts, et ils ont été exemplaires. C'est un bonheur de les voir évoluer et réussir de tels challenges.



Le Foyer d'Hébergement a célébré Noël dans une ambiance festive et conviviale, placée sous le thème original du Grinch. Les décorations ont immédiatement plongé les résidents dans l'esprit des fêtes mêlant rires, couleurs et bonne humeur ! Parmi les moments forts de la soirée, l'activité photo-call a rencontré un grand succès. Les résidents et toute l'équipe ont pu poser avec des accessoires amusants, repartant avec de beaux souvenirs de cette soirée spéciale.



Les Résidents de l'EAM des Narcisses se plongent dans l'esprit des fêtes en se rendant au marché de Noël de Thonon-les-Bains. Une agréable balade féerique, bercée par les lumières, l'atmosphère de Noël et l'odeur réconfortante du chocolat chaud...



Fête de Noël également à l'EAM du Moulin avec des moments riches en émotions, où les résidents ont pu déguster de bons petits plats, danser, chanter et découvrir ensemble leurs cadeaux sous le sapin le matin du 25 décembre.



Une belle fête de Noël a été organisée le samedi 13 décembre à l'IME pour les jeunes et leurs familles.

Des clowns ont animé la matinée de préparation. Un magnifique repas de fête a été concocté par Clara et les jeunes.

Dans l'après-midi, dans un décor de Noël joyeux et lumineux, les familles ont pu assister à des chants makaton et profiter du marché de Noël : confitures, biscuits, poteries, paniers en rotin, décorations en bois et beaucoup d'autres présents fabriqués par les jeunes de l'IME.

La journée s'est conclue par la traditionnelle et impressionnante visite des « père-Noël motards ».

Un bel événement de fin d'année !!

Les organisateurs tiennent également à remercier les nombreux donateurs qui ont contribué à la réussite de la superbe tombola.



14 janvier ; soirée des bénévoles de l'Opération Brioches 2025



Merci à tous pour votre présence nombreuse et votre implication à nos côtés. Grâce à tous, ce sont 9 000 brioches qui ont été vendues durant cette grande semaine, qui vont permettre la réalisation de plusieurs projets, sur tous les pôles.



A venir, le 1er février

Après midi théâtre à la salle des fêtes d'Allinges au profit de notre association.

Sale attente, une comédie pour tous.

Venez passer un bon moment avec nous !

Ouverture des portes 14h15—spectacle à 15 h
10 €/adulte, gratuit pour les moins de 10 ans